

CONSEIL MUNICIPAL

Rapport sur les pavillons de la rade renvoyé à l'automne

Manœuvre dilatoire réussie pour Christian Ferrazino!

Le conseil municipal aurait dû se prononcer sur les rapports de majorité et minorité destinés à la première étape du remplacement des pavillons de glaces ou de billetteries et des toilettes publiques installés sur le pourtour de la rade.

Afin d'éviter le dépôt d'un référendum par la droite et la votation de celui-ci juste avant les élections municipales de 2007, le magistrat devait trouver un moyen de renvoyer cette proposition décriée par les libéraux et très contestée non seulement par l'ensemble de la population mais également par les premiers concernés à savoir les glaciers eux-mêmes.

En prétextant l'augmentation du coût de l'acier (!) et ses conséquences sur les montants articulés dans la proposition, le magistrat a réussi à convaincre la majorité de gauche de ce Conseil de renvoyer le projet à l'automne, rendant ainsi très difficile une votation populaire avant les échéances municipales.

Finalement, pour Christian Ferrazino, l'essentiel n'est pas de faire de bons projets et de les faire passer rapidement mais

d'éviter que ses mauvais projets ne lui causent trop de tort!

Mission réussie, bravo Monsieur Ferrazino.

Crédits d'étude destinés à l'étude de la rénovation de trois immeubles situés à la rue de l'Industrie

Aujourd'hui avec une majorité de gauche en Ville de Genève, le meilleur moyen de bénéficier d'un logement refait à neuf selon vos goûts est de le squatter!

Le Conseil municipal devait se prononcer sur des crédits d'étude pour un montant total de 290'000 francs destinés à l'étude de la rénovation de trois immeubles propriété de la Ville et actuellement squattés. Après avoir soulevé la question de l'opportunité de construire du neuf plutôt que de rénover compte tenu de l'état désastreux desdits immeubles, les libéraux se sont fermement opposés au projet de rénovation proposé qui tendait à une collaboration avec les squatters pour arriver finalement à l'octroi à ces derniers des baux des appartements rénovés.

Il s'agit en effet de prérogatives inadmissibles visant à favoriser des locataires illicites par rapport à des personnes respectant la loi et attendant leur tour sur les listes de la gérance immobilière.



Malheureusement, malgré une droite unie, la majorité de gauche l'a emporté et les crédits ont été votés.

Si vous êtes à la recherche d'un logement, vous savez donc ce qu'il vous reste à faire....

*Nathalie Fontanet
Conseillère municipale*